

Sessione ordinaria

ESB1 - ESAMI DI STATO DI LICEO INTERNAZIONALE

CORSO SPERIMENTALE
SEZIONI AD OPZIONE INTERNAZIONALE FRANCESE
SEZIONI DI LICEO CLASSICO EUROPEO

La seguente prova di esame è costituita da una prova di lingua e letteratura francese e da una prova di storia in lingua francese. La somministrazione della prova di storia deve avvenire dopo l'effettuazione della prova scritta di lingua e letteratura francese.

Prova di: LINGUA E LETTERATURA FRANCESE

Svolga il candidato una delle seguenti prove a scelta tra:

- a) analisi di un testo
- b) saggio breve

a) analisi di un testo

Dopo avere letto il testo, rispondete alle domande e elaborate una riflessione personale sul tema proposto.

17 août (1). – Ah ! quelle nuit ! quelle nuit ! Et pourtant il me semble que je devrais me réjouir. Jusqu'à une heure du matin, j'ai lu ! Hermann Herestauss, docteur en philosophie et en théogonie (2), a écrit l'histoire et les manifestations de tous les êtres invisibles rôdant autour de l'homme ou rêvés par lui. Il décrit leurs origines, leur domaine, leur puissance. Mais aucun d'eux ne ressemble à celui qui me hante. On dirait que l'homme, depuis qu'il pense, a pressenti et redouté un être nouveau, plus fort que lui, son successeur en ce monde, et que, le sentant proche et ne pouvant prévoir la nature de ce maître, il a créé, dans sa terreur, tout le peuple fantastique des êtres occultes, fantômes vagues nés de la peur. (...)

Nous sommes si infirmes, si désarmés, si ignorants, si petits, nous autres, sur ce grain de boue qui tourne délayé dans une goutte d'eau.

Je m'assoupis en rêvant ainsi au vent frais du soir.

Or, ayant dormi environ quarante minutes, je rouvris les yeux sans faire un mouvement, réveillé par je ne sais quelle émotion confuse et bizarre. Je ne vis rien d'abord, puis tout à coup, il me sembla qu'une page du livre resté ouvert sur ma table venait de tourner toute seule. Aucun souffle d'air n'était entré par ma fenêtre. Je fus surpris et j'attendis. Au bout de quarante minutes environ, je vis, je vis, oui, je vis de mes yeux une autre page se soulever et se rabattre sur la précédente, comme si un doigt l'eût feuilletée. Mon fauteuil était vide, semblait vide ; mais je compris qu'il était là, lui, assis à ma place, et qu'il lisait. D'un bond furieux, d'un bond de bête révoltée, qui va éventrer son dompteur, je traversai ma chambre pour le saisir, pour l'étreindre, pour le tuer !... Mais mon siège, avant que je l'eusse atteint, se renversa comme si on eût fui devant moi... ma table oscilla, ma lampe tomba et s'éteignit, et ma fenêtre se ferma comme si un malfaiteur surpris se fût élancé dans la nuit, en prenant à pleines mains les battants.

Donc, il s'était sauvé ; il avait eu peur, peur de moi, lui !

Alors... alors... demain... ou après..., ou un jour quelconque..., je pourrai donc le tenir sous mes poings et l'écraser contre le sol ! Est-ce que les chiens, quelquefois, ne mordent point et n'étranglent pas leurs maîtres ?

18 août. – J'ai songé toute la journée. Oh ! Oui, je vais lui obéir, suivre ses impulsions, accomplir toutes ses volontés, me faire humble, soumis, lâche. Il est le plus fort. Mais une heure viendra...

Guy de Maupassant, *Le Horla* (1887)

(1) Le narrateur écrit un journal intime. Quelques mois plus tôt, il avait noté le passage sur la Seine, devant chez lui, d'un grand voilier. Peu après, il tombe malade et il commence à ressentir la présence d'un être invisible...

(2) La *Théogonie*, œuvre du poète grec Hésiode, est le récit de l'origine des dieux.

I. COMPREHENSION

- 1 Quelle est l'origine, selon le narrateur, des êtres occultes ?
- 2 Comment le narrateur exprime-t-il son angoisse ?
- 3 Quels sont dans cet extrait les éléments qui relèvent du registre fantastique ?

II. INTERPRETATION

- 1 Montrez comment l'hésitation entre une explication rationnelle et une interprétation surnaturelle est maintenue tout au long du texte.
- 2 Comment évolue la relation entre le narrateur et l'être invisible ?

III. REFLEXION PERSONNELLE

Les écrivains s'interrogent souvent sur l'inconnu, hors de soi et à l'intérieur de soi. Développez une réflexion personnelle sur ce thème en vous appuyant sur les œuvres que vous connaissez. (300 mots environ)

b) Saggio breve

Dopo avere analizzato l'insieme dei documenti proposti, formulate un saggio breve in riferimento al tema posto (circa 600 parole).

La fabrique du souvenir : pourquoi et comment revivre son passé ?

Documento 1

Et tout d'un coup le souvenir m'est apparu. Ce goût, c'était celui du petit morceau de madeleine que le dimanche matin à Combray (parce que ce jour-là je ne sortais pas avant l'heure de la messe), quand j'allais lui dire bonjour dans sa chambre, ma tante Léonie m'offrait après l'avoir trempé dans son infusion de thé ou de tilleul. La vue de la petite madeleine ne m'avait rien rappelé avant que je n'y eusse goûté ; peut-être parce que, en ayant souvent aperçu depuis, sans en manger, sur les tablettes des pâtisseries, leur image avait quitté ces jours de Combray pour se lier à d'autres plus récents ; peut-être parce que, de ces souvenirs abandonnés si longtemps hors de la mémoire, rien ne survivait, tout s'était désagrégé, les formes - et celle aussi du petit coquillage de pâtisserie, si grassement sensuel, sous son plissage sévère et dévot - s'étaient abolies, ou, ensommeillées, avaient perdu la force d'expansion qui leur eût permis de rejoindre la conscience.

(...) Et dès que j'eus reconnu le goût du morceau de madeleine trempé dans le tilleul que me donnait ma tante (quoique je ne susse pas encore et dusse remettre à bien plus tard de découvrir pourquoi ce souvenir me rendait si heureux), aussitôt la vieille maison grise sur la rue, où était sa chambre, vint comme un décor de théâtre s'appliquer au petit pavillon, donnant sur le jardin, qu'on avait construit pour mes parents sur ses derrières (ce pan tronqué que seul j'avais revu jusque là) ; et avec la maison, la ville, depuis le matin jusqu'au soir et par tous les temps, la Place où on m'envoyait avant déjeuner, les rues où j'allais faire des courses, les chemins qu'on prenait si le temps était beau.

Marcel Proust, « Du côté de chez Swann », *A la recherche du temps perdu* (1913)

Documento 2

Pourquoi vouloir faire revivre cela, sans mots qui puissent parvenir à capter, à retenir ne serait-ce qu'encore quelques instants ce qui m'est arrivé... comme viennent aux petites bergères les visions célestes... mais ici aucune sainte apparition, pas de pieuse enfant...

J'étais assise, encore au Luxembourg, sur un banc du jardin anglais, entre mon père et la jeune femme qui m'avait fait danser dans la grande chambre claire de la rue Boissonade. Il y avait, posé

sur le banc entre nous ou sur les genoux de l'un d'eux, un gros livre relié... il me semble que c'étaient les Contes d'Andersen.

Je venais d'en écouter un passage... je regardais les espaliers en fleurs le long du petit mur de briques roses, les arbres fleuris, la pelouse d'un vert étincelant jonchée de pâquerettes, de pétales blancs et roses, le ciel, bien sûr, était bleu, et l'air semblait vibrer légèrement... et à ce moment-là, c'est venu... quelque chose d'unique... qui ne reviendra plus jamais de cette façon, une sensation d'une telle violence qu'encore maintenant, après tant de temps écoulé, quand amoindrie, en partie effacée elle me revient, j'éprouve... mais quoi ? quel mot peut s'en saisir ? pas le mot à tout dire : «bonheur», qui se présente le premier, non pas lui... «félicité », « exaltation », sont trop laids, qu'ils n'y touchent pas... et « extase »... comme devant ce mot ce qui est là se rétracte... « joie », oui, peut-être... ce petit mot modeste, tout simple, peut effleurer sans grand danger... mais il n'est pas capable de recueillir ce qui m'emplit, me déborde, s'épand, va se perdre, se fondre dans les briques roses, les espaliers en fleurs, la pelouse, les pétales roses et blancs, l'air qui vibre parcouru de tremblements à peine perceptibles, d'ondes... des ondes de vie, de vie tout court, quel autre mot ? ...

Nathalie Sarraute, *Enfance* (1983)

Documento 3

Je n'ai pas de souvenir d'enfance. Jusqu'à ma douzième année à peu près, mon histoire tient en quelques lignes : j'ai perdu mon père à quatre ans, ma mère à six ; j'ai passé la guerre dans diverses pensions de Villard-de-Lans. En 1945, la ~~sœur~~ de mon père et son mari m'adoptèrent.

Cette absence d'histoire m'a longtemps rassuré : sa sécheresse objective, son évidence apparente, son innocence, me protégeaient, mais de quoi me protégeaient-elles, sinon précisément de mon histoire vécue, de mon histoire réelle, de mon histoire à moi qui, on peut le supposer, n'était ni sèche, ni objective, ni apparemment évidente, ni évidemment innocente ?

« Je n'ai pas de souvenirs d'enfance » : je posais cette affirmation avec assurance, avec presque une sorte de défi. L'on n'avait pas à m'interroger sur cette question. Elle n'était pas inscrite à mon programme. J'en étais dispensé : une autre histoire, la Grande, l'Histoire avec sa grande hache, avait déjà répondu à ma place : la guerre, les camps.

A treize ans, j'inventai, racontai et dessinai une histoire. Plus tard, je l'oubliai. Il y a sept ans, un soir, à Venise, je me souvins tout à coup que cette histoire s'appelait « W » et qu'elle était, d'une certaine façon, sinon l'histoire, du moins une histoire de mon enfance.

Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance* (1975)

Documento 4

O graziosa luna, io mi rammento
 Che, or volge l'anno, sovra questo colle
 Io venia pien d'angoscia a rimirarti:
 E tu pendevi allor su quella selva
 Siccome or fai, che tutta la rischiari.
 Ma nebuloso e tremulo dal pianto
 Che mi sorgea sul ciglio, alle mie luci
 Il tuo volto apparìa, che travagliosa
 Era mia vita: ed è, né cangia stile,
 O mia diletta luna. E pur mi giova
 La ricordanza, e il noverar l'etate
 Del mio dolore. Oh come grato occorre
 Nel tempo giovanil, quando ancor lungo
 La speme e breve ha la memoria il corso,
 Il rimembrar delle passate cose,
 Ancor che triste, e che l'affanno duri!

Giacomo Leopardi, "Alla luna", Canti (1819)

Ô favorable Lune, je me rappelle,
 Sur ce col même - voilà, l'angoisse revient -,
 Je venais te mirer plein d'angoisse ;
 Et tu pendais alors sur cette sylve,
 L'éclairant toute, comme aujourd'hui.
 Mais brumeux, incertain, par les pleurs
 Qui montaient sous mes cils, à mes yeux
 Paraissait ton visage, car un supplice
 Était ma vie ; et depuis rien n'a changé d'elle,
 Bien-aimée Lune. Et cependant me plaît
 La souvenance, et de compter les âges
 De ma douleur. Ô comme est chère
 Dans le temps juvénile, quand longue est l'espérance
 Et brève la carrière du souvenir,
 La remembrance des choses disparues,
 Encore que tristes et que le tourment dure !

Giacomo Leopardi, "Alla luna", Canti, traduction de Michel Orcel.

Documento 5



Robert Doisneau, *L'information scolaire*, Paris (1956)

« Jacques Prévert qui me comprenait très bien m'avait dit un jour : C'est toujours à l'imparfait de l'objectif que tu conjugues le verbe photographier. » (Robert Doisneau)

Durata massima della prova di lingua e letteratura francese: 4 ore.

È consentito soltanto l'uso di dizionari monolingue.

Non è consentito lasciare l'Istituto prima che siano trascorse 3 ore dalla dettatura del tema.

ESB1 - ESAMI DI STATO DI LICEO INTERNAZIONALE

Prova di: STORIA IN LINGUA FRANCESE

Svolga il candidato una delle seguenti prove a scelta tra:

- a) Composizione
- b) Studio e analisi di un insieme di documenti

a) Composizione

La France et l'Italie au lendemain de la seconde guerre mondiale : un bilan comparé. (600 mots environ)

b) Studio e analisi di un insieme di documenti

Le Tiers Monde : des espoirs aux désillusions

Dopo avere analizzato l'insieme dei documenti proposti:

- a) Rispondete alle domande della prima parte dell'esercizio.
- b) Formulate una risposta organica in riferimento al tema posto.

Dossier documentaire :

Document 1 : Extraits du communiqué final de la conférence de Bandoung (24 avril 1955)

Document 2 : La création de la Conférence des Nations Unies pour la Coopération et le Développement (photographie, 1964)

Document 3 : L'appropriation des matières premières (extrait d'un discours d'Houari Boumédiène, Président de la République algérienne, 1974)

Document 4 : « Le champ clos des dépendances » (caricature de Plantu, 1978)

Document 5 : « Les fruits amers de Bandoung » (Bertrand Le Gendre, *Le Monde*, 13 avril 2005)

Première partie :

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions :

1. Quels liens peut-on établir entre les déclarations finales de la Conférence de Bandoung et la naissance de la CNUCED? (documents 1 et 2)
2. Pour quelles raisons les espoirs de Bandoung ont-ils été déçus? (documents 3 et 4)
3. Peut-on encore parler de Tiers Monde aujourd'hui? (document 5)

Deuxième partie :

En vous aidant des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : « **Le Tiers Monde : des espoirs aux désillusions** » (300 mots environ).

Document 1 : Extraits du communiqué final de la conférence de Bandoung (24 avril 1955)

« La Conférence afro-asiatique recommande :

L'établissement sans retard d'un fonds des Nations Unies pour le développement économique.

L'allocation par la Banque internationale de reconstruction et de développement d'une plus grande partie de ses ressources aux pays afro-asiatiques.

La fondation rapide d'une corporation internationale financière qui devrait inclure dans ses activités l'engagement de procéder à des investissements.

D'encourager l'organisation de projets communs entre les pays afro-asiatiques, dans la mesure où cela correspondra à leurs intérêts communs.

(...)

La Conférence a pris note du fait que l'existence du colonialisme en de nombreuses régions d'Asie et d'Afrique, quelle que soit sa forme, entrave la coopération culturelle ainsi que le développement des cultures nationales.

Certaines Puissances coloniales ont dénié aux peuples coloniaux les droits fondamentaux dans le domaine de l'éducation et de la culture, ce qui entrave le développement de leur personnalité ainsi que les échanges culturels avec d'autres peuples asiatiques et africains.

(...)

La Conférence afro-asiatique a discuté les problèmes des peuples dépendants et du colonialisme et des maux résultant de la soumission des peuples à l'assujettissement de l'étranger, à leur domination et à leur exploitation par ce dernier. La Conférence est d'accord :

- 1) Pour déclarer que le colonialisme, dans toutes ses manifestations, est un mal auquel il doit être mis fin rapidement ;
- 2) Pour déclarer que la question des peuples soumis à l'assujettissement à l'étranger, à sa domination et à son exploitation constitue une négation des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations Unies et empêche de favoriser la paix et la coopération mondiales ;
- 3) Pour déclarer qu'elle appuie la cause de la liberté et de l'indépendance de ces peuples ;
- 4) Et pour faire appel aux Puissances intéressées pour qu'elles accordent la liberté et l'indépendance à ces peuples. »

Document 2 : La création de la CNUCED (1964)



La création de la CNUCED en 1964 (Conférence des Nations Unies pour la coopération et le développement) doit faire contrepoids au GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui favorise les pays développés. Elle met en place des programmes de développement.

(source : www.lesafriques.com)

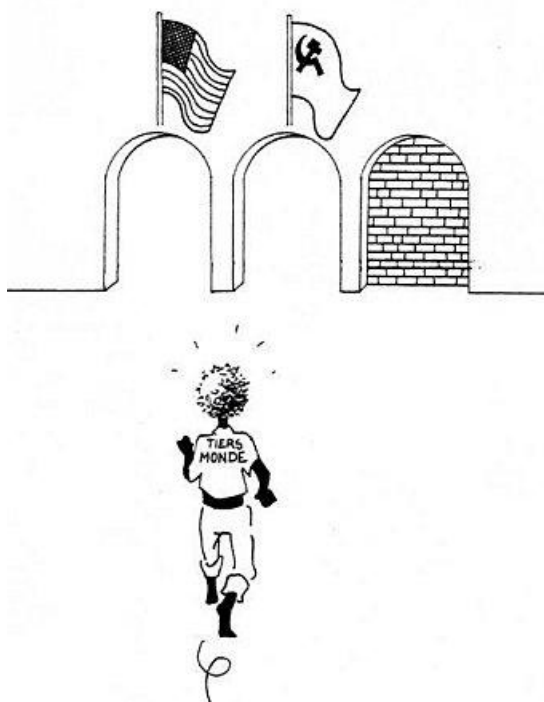
Document 3 : L'appropriation des matières premières

“La volonté d'acquérir et de défendre leur position dominante sur les ressources mondiales a été le fil conducteur du comportement des grandes puissances impérialistes dans le monde. Sous des apparences historiques multiformes, le phénomène colonialiste et néocolonialiste n'a jamais cessé de s'articuler autour de la question de l'appropriation des ressources mondiales par les plus forts au détriment des plus faibles.

En détenant l'essentiel des marchés de consommation des matières de base, ainsi que le quasi-monopole de la fabrication des produits manufacturés et des biens d'équipement, en détenant aussi le monopole des capitaux et des services, les pays développés ont pu fixer, à leur guise, tant les prix des matières de base que ceux des biens et services qu'ils fournissent à ces derniers.”

Extrait d'un discours de Houari Boumédiène, Président de la République algérienne, lors de la 6ème session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 10 avril 1974.

Document 4 : “ Le champ clos des dépendances”



Caricature de Plantu, *Pauvres chéris*, Paris, éd. Le Centurion, 1978

Document 5 : “ Les fruits amers de Bandoung”

“Que reste-t-il, cinquante ans plus tard, des certitudes et des espoirs de la conférence de Bandoung, entrée dans l'Histoire comme les états généraux du tiers-monde?

(...)

En 1955, on parle du tiers-monde naissant comme d'une entité indistincte, un continent en soi. Même ardeur émancipatrice, même niveau de sous-développement. (...) l'Afrique subsaharienne

paraît mieux partie. Il y a trente ans encore, en 1975, elle était deux fois plus riche que l'Asie en termes de revenu moyen par habitant.

Pourtant, à la fin des années 1980, leurs courbes de développement vont se croiser. A partir de ce moment, l'Asie ne cessera de progresser, tandis que l'Afrique noire continuera de sombrer. Cela, en 1955, ni l'Indien Nehru ni l'Ivoirien Houphouët-Boigny, qui se prépare alors à prendre les rênes de son pays, ne l'auraient imaginé.

Les protestations d'amitié de Bandoung n'ont pas résisté à cette dérive des continents. La solidarité afro-asiatique a volé en éclats. Les pays participants s'étaient pourtant juré de "réaliser la coopération économique, culturelle et politique la plus étroite"... Aujourd'hui, seul le Japon, l'unique "riche" de Bandoung, apporte une aide substantielle à l'Afrique. Et si la Chine tente de s'y faire bien voir, c'est en proportion des réserves d'hydrocarbures que recèle le continent noir.

Sans doute était-ce une utopie de croire que ces deux continents, l'un de tradition scripturale, l'Asie, l'autre de culture orale, l'Afrique, pouvaient communier dans un grand tout, le tiers-monde. Et avancer du même pas."

Bertrand Le Gendre, " Les fruits amers de Bandoung" , *Le Monde*, 13 avril 2005

Durata massima della prova di storia in lingua francese: 2 ore.

È consentito soltanto l'uso di dizionari monolingue.

Non è consentito lasciare l'Istituto prima che siano trascorse 1 ora e 30 dalla dettatura del tema.